

« Dans ce combat si délicat, certains auront oublié que la vie n'est pas une idéologie »

Par le **Père Louis-Marie Guitton** Prêtre du diocèse de Toulon

*Le père Louis-Marie Guitton revient dans ce texte sur l'attitude de l'Église vis-à-vis du sujet délicat de l'IVG, alors que députés et sénateurs réunis en Congrès ont inscrit dans la Constitution la liberté d'avorter. Il propose que, avant de prendre telle ou telle posture, les catholiques demandent pardon, en particulier pour leurs « indifférences complices » et leurs « calculs mesquins ».*

L'inscription de la liberté de recourir à l'IVG dans la Constitution vient d'être votée par le Congrès. Alors que ce « *moment historique* » est salué par des cris de victoire, le temps est peut-être venu d'une vraie demande de pardon.

Pardon pour les violences masculines. En filigrane, derrière [l'IVG](#), se profile en effet la longue liste de blessures féminines liées aux relations avec les hommes : coups, viols, violences, abandon, mépris, mensonge, trahison... La relation homme-femme est abîmée et souvent douloureuse ; qui s'en soucie autrement que pour mener une lutte idéologique acharnée, sans effet sur ces cicatrices jamais refermées ?

À lire aussi [IVG, et si on parlait éducation sexuelle ?](#)

Un pardon n'est-il pas nécessaire de la part des hommes vis-à-vis de toutes ces femmes qui se sont senties meurtries et humiliées au plus profond d'elles-mêmes ? En effet, le temps ne suffit pas à effacer la trace d'événements qui ont marqué durablement ces vies de leur empreinte. Une démarche est nécessaire pour guérir, apaiser et consoler. Où sont les hommes qui se lèvent pour exprimer un regret, un repentir, un mouvement de compassion ?

### **Indifférences complices**

Pardon pour [l'absence des pères](#). Un autre pardon s'impose : dans l'IVG, l'homme autant que la femme est en cause : ce n'est jamais tout à fait un « acte solitaire ». Si on en a fait un « droit fondamental », il est malheureusement souvent le reflet d'une démission de l'homme. Il aurait dû être un soutien... il était absent. Combien de femmes ne se seraient pas résignées à cette issue si elles n'avaient pas été laissées seules face à ce choix ? Comment ne pas penser à tous les chantages et les ultimatums pathétiques auxquels elles ont été soumises, les menaces et les pressions auxquelles il leur a fallu faire face ? Combien d'hommes pour prendre leurs responsabilités et demander aujourd'hui pardon ?

Pardon pour les indifférences complices. Il ne se passe pas un jour sans que nous soyons rappelés à notre devoir de solidarité. Solidaires... nous l'avons si peu été avec les femmes « *confrontées à une grossesse non désirée* ». Comment en sommes-nous arrivés à laisser croire que l'IVG était [l'unique choix possible](#) face à une situation de détresse ? Il est bien rare que l'on propose une alternative à la femme qui se pose la question. Sommes-nous devenus aveugles à ce point pour refuser de regarder en face les blessures profondes et durables liées à ce drame ? La femme n'est-elle pas aussi victime de l'IVG ? Combien de souffrances muettes n'avons-nous pas causées par nos silences complices ? Ne sommes-nous pas face à des souffrances d'autant plus vives qu'on n'ose pas les nommer ?

À lire aussi [IVG dans la Constitution : les évêques de France font part de leur « tristesse »](#)

La question de l'immigration se pose de manière cruciale aujourd'hui, et les chrétiens ont bien du mal à l'appréhender. Quand se présente celui qui n'était pas invité, ou tout simplement pas attendu, l'Évangile parle plutôt de lui faire une place que de le renvoyer ou de le supprimer... Ne faudrait-il pas envisager la question de l'enfant à naître de la même manière ? Quand l'enfant est là, il n'est ni un risque ni un agresseur, mais tout simplement comme un étranger à accueillir...

## Les calculs mesquins

Pardon pour les défenses indiscrettes de la vie. S'il faut demander pardon, il ne faut pas oublier les scandales qui ont pu être provoqués par une défense indiscrette de la vie... Dans ce combat si délicat, certains auront oublié que la vie n'est pas une idéologie. On peut vouloir sensibiliser les consciences et alerter sur la gravité des atteintes contre l'enfant encore dans le sein de sa mère, mais sans jamais blesser les personnes. La diffusion d'images de fœtus avortés, les invectives lancées à la face des militants de l'IVG ou [autres campagnes tapageuses](#) n'ont sans doute pas fait beaucoup avancer les choses. Pour toutes les initiatives qui n'ont pas respecté suffisamment les personnes, une demande de pardon s'impose. L'attention portée aux personnes, l'accompagnement et l'écoute, de même que toutes les initiatives qui tendent à montrer la beauté et la dignité de toute vie humaine seront toujours plus fécondes que la dénonciation du mal par l'exposition de sa laideur.

*À lire aussi* [« L'avortement est un meurtre », la charge du Vatican contre l'inscription de l'IVG dans la Constitution](#)

Pardon pour les calculs mesquins. Comment en sommes-nous arrivés à ne plus pouvoir nous réjouir du don précieux de la maternité, lorsque la naissance de l'enfant n'est plus toujours vue comme un « heureux événement », lorsque certains vont jusqu'à faire rimer maternage et esclavage ? Pourquoi ne pas reconnaître que la grossesse peut impliquer une vraie précarité, que les femmes n'ont souvent pas le salaire qui leur permettrait un vrai choix ? Il s'agit de faire en sorte que la maternité ne soit plus synonyme de déclassement social, de marginalisation et d'inefficacité. Si les femmes n'ont pas les enfants qu'elles voudraient, c'est aussi parce qu'on ne leur donne pas la possibilité de les accueillir.

## La voix résignée de l'Église

Pardon pour les silences ecclésiastiques. Depuis 1975, [la voix de l'Église](#) s'est parfois faite discrète, résignée. Était-ce le temps des « chiens muets » ? Était-ce la peur de paraître dépassés par l'évolution inéluctable des mœurs ? Était-ce le souci de plaire au monde ? Ces silences sont eux aussi coupables, qui ont laissé les fidèles bien seuls. La défense de la vie par certains a été considérée comme une obsession ou une lubie, en tout cas le signe d'un repli identitaire moralisant. Le pape François, sans en faire un refrain, a eu des mots extrêmement fermes pour dénoncer « un mal absolu ». Il affirme que « la défense de la vie à naître est intimement liée à la défense de tous les droits humains. Elle suppose la conviction qu'un être humain est toujours sacré et inviolable, dans n'importe quelle situation et en toute phase de son développement... Ce n'est pas un progrès de prétendre résoudre les problèmes en éliminant une vie humaine ».

*À lire aussi* [IVG, euthanasie... Mgr Wintzer : « La mort semble plus protégée que la vie n'est encouragée »](#)

Pardon pour les divisions coupables. Le dernier pardon à demander est très lié au monde catholique français. Les plus mobilisés sur la question de la vie sont aussi les plus divisés, chacun pensant que l'unité devra se faire autour de sa propre initiative. Les tenants de l'action politique ignorent parfois les associations de terrain, qui ont choisi l'engagement auprès des personnes. Celles-ci au contraire critiquent les marches ou autres démonstrations publiques, qui seraient inutiles et contre-productives.

Il y a enfin ceux qui considèrent que ce n'est jamais le moment de parler de cette question, que l'Église n'en a ni la légitimité ni les compétences. Mais s'il faut attendre d'être irréprochable pour nous exprimer, nous risquons fort de ne plus rien dire sur aucun sujet. Humblement, conscients de nos limites et de nos contre-témoignages toujours possibles, nous ne pouvons pourtant pas nous réjouir de voir l'IVG devenu une « liberté garantie » par la constitution de notre pays, liberté que certains considèrent comme un droit.